

RAPPORT D'ATELIER

ATELIER DE MISE EN PLACE DU PLAN DE GESTION DE LA PÊCHE AUX POULPES
(*Octopus cyanea*) DANS LA RÉGION SUD-OUEST DE MADAGASCAR

Dates de la réunion : 15 Décembre 2020

Lieu : Amazone / Toliara

1. Contexte

Dans la Région Sud Ouest de l'Océan Indien, la pêche aux poulpes (*Octopus cyanea*) constitue une source de revenu pour de nombreuses communautés de pêcheurs du littoral. Actuellement, ce produit (le poulpe) est destiné essentiellement à l'exportation et l'espèce concernée fait l'objet d'une commercialisation très importante au niveau international, dont la majorité de la production provient de Madagascar et de la Tanzanie. A Madagascar, l'essentiel de la production est localisé dans la partie sud-ouest de l'île. Plusieurs acteurs sont impliqués dans la filière poulpe notamment les opérateurs privés, les communautés de pêcheurs situées le long des côtes de la Région Atsimo Andrefana. En plus de ceux-ci, des paysans (de l'intérieur des terres) se convertissent en pêcheurs de poulpe quand les récoltes agricoles ne suffisent plus pour nourrir leur famille .

Des menaces pèsent actuellement sur la pêche maritime. Ces dernières années, il a été constaté que l'effort de pêche augmente considérablement en raison de l'augmentation du nombre de pêcheurs (dont une grande partie, environ 40 % ne respecte pas les règlements en place) et la capture par unité d'effort a diminué. Les impacts du changement climatique sur la pêche commencent aussi à se faire ressentir.

Afin d'assurer la gestion durable de la filière poulpe, une première idée du Plan d'Amélioration de la Pêche au poulpe (Fishery Improvement Project - FIP Octopus) a été lancée en 2010 par Blue Ventures. Une pré-évaluation a été effectuée pour identifier d'éventuelles recommandations pertinentes qui permettraient de remédier aux diverses contraintes empêchant la pêcherie à se conformer au Standard de pêche élaboré par Marine Stewardship Council (MSC). En 2014, un document de cadrage a été mis en place grâce à l'amélioration de la gouvernance, la collecte de données et de recherche sur la pêche aux poulpes. Des recommandations issues de l'évaluation ont été alors mises en œuvre. Une deuxième évaluation a été faite en 2018 pour revoir la situation de conformité au Standard de pêche MSC. Au début de 2019, le plan d'action FIP Octopus Atsimo Andrefana a été lancé officiellement suivant les recommandations de la deuxième pré-évaluation. La dernière évaluation de la mise en œuvre du FIP a montré un progrès significatif (27%) . La mise en œuvre de ce plan est effectuée en étroite collaboration avec le Comité de Gestion de la pêche aux Poulpes (CGP). Ce comité est devenu une plateforme légalement établie depuis 2020 et regroupe les parties prenantes (Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche , Université et institution académique, ONGs, Sociétés privées) œuvrant directement ou indirectement dans la filière poulpe. Il a pour rôle d'assurer la gestion durable de la pêcherie de poulpe dans la Région Atsimo Andrefana.

Dans le cadre du FIP, la mise en place d'un plan de gestion de la pêche aux poulpes est une étape nécessaire. Il consiste à mettre en place des actions permettant à la fois de garder le stock dans les limites d'exploitation durable, de protéger l'habitat de l'espèce et enfin d'améliorer la qualité des poulpes collectées. Afin de lancer les premières discussions sur le développement de ce plan de gestion, ainsi que l'élaboration de sa feuille de route, d'où l'organisation de cet atelier.

2. Objectifs de l'atelier et agenda de l'atelier :

Cet atelier a pour principaux objectifs de :

- Examiner ensemble et partager les progrès de la mise en œuvre du FIP poulpe Atsimo Andrefana jusqu'à maintenant;
- Discuter et convenir d'une feuille de route de développement du Plan de Gestion de la pêche aux Poulpes dans la région Sud-Ouest (PGP);
- Mettre en place un Comité de Pilotage Technique (CPT) pour assurer l'avancement des activités préétablies et validées par toutes les parties prenantes.
- S'accorder sur l'engagement des parties prenantes sur le développement du PGP

Agenda

Numéro de session	Horaires	Activités	Responsable
1	08H30 – 09H00	Accueil des participants	Hôtesse
2	09H00 – 09H15	Ouverture de l'atelier Présentation CGP (Francisco)	Facilitateur (Vola)
3	09H15 – 09H30	Présentation des objectifs de l'atelier Présentation et validation de l'agenda	Facilitateur (Vola)
4	09H30– 10H00	Présentation des avancements de la mise en œuvre du FIP poulpe.	Blue Ventures (Lovaso)
5	10H00- 10H15	Questions/réponses	Facilitateur (Dresy)
6	10H15 –10H30	Pause-Café	
7	10H30 – 11H00	Présentation du projet de feuille de route pour le développement du plan de gestion de la pêche aux poulpes Questions/Réponses	Facilitateur (Lovaso & Dresy)
8	11H00 – 11H15	Organisation de groupe (gpe homogène - 10 pers/gpe)	Facilitateur (Dresy)
	11h45 12H30	Travaux de groupe: 1. Révision et amélioration de la feuille de route.	

9	11h45 - 12h15	2. Définir les rôles et responsabilités des parties prenantes pour la mise en œuvre de la feuille de route.	Animateur/groupe (Lalaina, JL, Tolotra, Jean Meg, Sophia, Christelle)
10	12h15 - 13h00	Restitution des travaux de groupe Questions/réponses	
11	13H00 – 14H00	Déjeuner	
12	14H15 - 14h30	Restitution des travaux de groupe Questions/réponses (Suite)	Présentateur/groupe
13	14h30 - 15h30	Session de présentation et validation TdR de Comité de Pilotage Technique (CPT) sous la direction de CGP. Questions/Réponses	Facilitateur (Gilde)
14	15H30 - 16H00	Nomination du membre du Comité de Pilotage Technique (CPT).	Facilitateur (Dresy)
15	16H00 – 16H30	Présentation de la note de la reunion Prochaines étapes	Facilitateur (Sophia, Tolotra, JL, Lalaina)
16	17.00	Clôture	Autorités

3. Points saillant de l'atelier

- Les réalisations du FIP poulpe durant l'année ont été présentées durant l'atelier pour aligner la compréhension de tous les participants sur les progrès effectués mais aussi sur les défis à relever dans l'année à venir. Une avancée notable est observée dans la mise en œuvre du FIP (<https://fisheryprogress.org/fip-profile/southwest-madagascar-octopus-diving-gleaning>). Il a été souligné que 13/28 indicateurs de performance regroupés en 11 activités ont besoin d'amélioration. Le résumé de la mise en œuvre du FIP est présenté en **Annexe 1**.
- Une des étapes clés à entreprendre pour avancer dans la mise en œuvre du FIP consiste à développer un plan de gestion pour la pêche aux poulpes. Une feuille de route pour le développement de ce plan de gestion a été présentée (**Annexe 2**) et validé durant l'atelier après que les propositions d'amélioration reçus (**cf. Annexe 3**) soient pris en compte.
- Il a été convenu qu'un comité de pilotage technique sera créé au sein du CGP pour appuyer la mise en œuvre du FIP et de la feuille de route pour le développement du plan de gestion de la pêche aux poulpes dans la Région Atsimo Andrefana. Les Termes de référence du Comité de pilotage (**cf. Annexe 4**) ont été présentés à l'atelier pour commentaire. Aucun commentaire pertinent n'a été reçu par rapport à ces TdRs.

- Une proposition des membres de comités de pilotage technique a été présentée et validée par les participants. Ainsi le comité sera constitué par des représentants l'Etat (Chef de District et OMC), des services techniques décentralisés (DRAEP/SRPA et DREDD), des Institutions de recherches (IHSM / IRD), des ONGs (BV, RD, WWF, WCS, MNP), des opérateurs économiques (Copefrito, Murex, Blue Ocean, NEMACO) et des Sociétés civiles (SANSAFA, MIHARI, RENAFEP), des Représentants des Maires du littoral). Il a été convenu que chaque organisation membres du comité de pilotage envoie au CGP (au plus tard le 31 Janvier 2021).
- Le comité de pilotage se réunira sur l'invitation du CGP et s'attellera à affiner et mettre en œuvre la feuille de route pour le développement du plan de gestion

4. Suite à donner

A la fin de l'atelier et sur la base de ce qui est décrit ci-dessus, les actions suivantes doivent être réalisées:

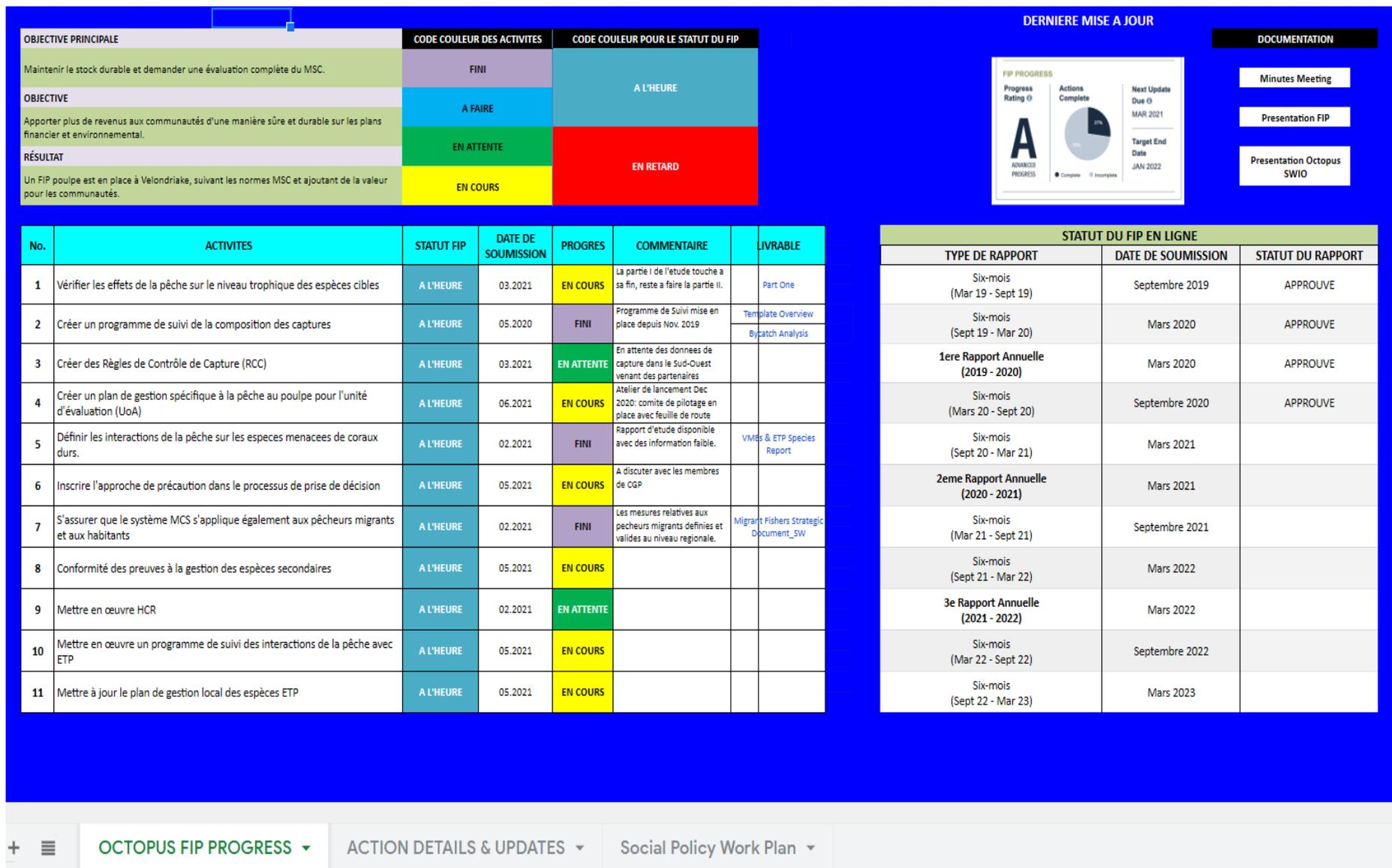
- Chaque entité membre du comité du pilotage devra envoyer le nom de la personne qui va les représenter au Président du CGP (Francisco Ramananjatovo de WCS).
- Pour accélérer la mise en œuvre du FIP et de la feuille de route, il est nécessaire d'organiser la première réunion du comité de pilotage sous la présidence du DRAEP/CGP.
- Un des objectifs de la première réunion du comité de pilotage consistera à mettre à jour la feuille de route pour le développement du plan de gestion sur la base des commentaires reçus durant l'atelier.

Conclusion

L'atelier s'est déroulé conformément à l'agenda et aucun incident majeur n'a été observé. Les objectifs de l'atelier ont été atteints grâce à une bonne préparation et coordination entre les Partenaires Techniques et Financiers et les autorités compétentes.

L'atelier a aussi démontré la nécessité d'organiser une réunion d'une telle envergure (plus d'une soixantaine de participant) et ce de façon périodique (au moins annuellement) afin de permettre à toutes les parties prenantes de s'engager davantage dans la mise en œuvre FIP et de la feuille de route. Pour ce faire, il paraît nécessaire de renforcer davantage la coordination entre les parties prenantes afin de renforcer la levée de fonds pour soutenir la mise en œuvre du FIP.

Annexe 1 : Etat d'avancement de la mise en œuvre du FIP présenté durant l'atelier



Annexe 3 : Proposition d'amélioration de la feuille de route par les participants (en travaux de groupe)

Volet	Autorités	CTD	LMMA Nord	Privés	ONG
1. Document de cadrage	Développer une méthodologie de collecte de données fiables			Assurer la représentativité du CPT	Faire un diagnostic et état de lieux exhaustifs + standardisation d'outils de collecte
	Inclure les données nécessaires pour le cadrage			CPT : rôle de sensibilisation au niveau local	Restitution des données par site durant les AG des pêcheurs
	Ajouter les informations / la cohérence sur la législation, PRD, PAP, PCD			Recueillir les propositions au niveau des différents acteurs sur les bonnes pratiques de gestion	
2. Communication	Ajouter une activité de plaidoyer entre les parties prenantes	Réaliser une consultation publique, surtout en considérant en premier lieu les communautés de pêcheurs	Communiquer les données claires au niveau des communautés	Partie prenante : inclure les autorités locales	Enlever le sondage sur les réseaux sociaux car c'est lourd
3. Plan de gestion	Ne plus inclure la collecte des données et l'analyse des parties prenantes (volet 1)	Voir la faisabilité du plan de gestion		"Confirmation" des parties prenantes et non "définition"	Le pas se limiter aux données sur les captures mais aussi sur l'impact des écosystèmes et la partie socio-économique
	Mettre ici plutôt le modèle de gestion	Responsabiliser les communautés dans la collecte des données			
				Définir les mesures de gestion	
		Renforcer la collaboration entre les CTD et l'état (?)			
4. Autres commentaires (à intégrer dans les volets ultérieurement)		Faire respecter les lois en vigueur	Mettre en place de sites pilotes		
			Revoir les pressions qui impactent les ressources (bateaux industriels)		
			Application du Dina		
			Consulter les communautés locales avant de délivrer les permis de collecte dans les LMMA		

Annexe 4 : Termes de Référence du comité de pilotage

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DU COMITÉ DE PILOTAGE TECHNIQUE (CPT)

GENERAL

- Donner des orientations stratégiques sur la mise en œuvre du FIP à savoir des conseils sur les orientations stratégiques du projet et la proposition d'ajustements au plan de travail (plan d'action FIP) pour atteindre pleinement l'objectif du projet si nécessaire.
- Tenir informé les membres du groupe restreint des actions à entreprendre, de l'état d'avancement du FIP et de partager des informations sur les activités en cours et prévues pour promouvoir la synergie et la cohérence.
- Réfléchir et mettre en place les méthodologies, les processus, les actions et consultations nécessaires pour la mise en place des activités nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'action du FIP jusqu'en 2022
- Suivre la mise en œuvre du projet FIP en tenant compte fidèlement de la mise en œuvre de l'action, des difficultés rencontrées, des changements introduits, ainsi que du degré d'atteinte de ses résultats.

SPÉCIFIQUE

- Assurer la mise en œuvre de la feuille de route pour le Plan de Gestion de la Pêche aux Poulpes dans le Sud-Ouest, qui sera validée pendant l'atelier, ainsi que la coordination des activités figurant dans le plan d'action FIP.
- Organiser des réunions régulières, si besoin, pour examiner l'état d'avancement des activités et fournir des orientations et des recommandations pour s'assurer que les livrables convenus sont produits de façon satisfaisante.
- Fournir des conseils stratégiques et techniques pour créer une synergie et une uniformité entre les activités soutenues, et la politique nationale sur la pêche.
- Évaluer l'avancement du projet FIP et donner de feedback aux membres CGP et aux autorités supérieures.

Annexe 05: Liste des membres du Comité de Pilotage Technique (CPT)

COMITE DE GESTION DE LA PECHE AU POULPE (CGP) DANS LA REGION SUD-OUEST			
LISTE DES MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE TECHNIQUE (CPT)			
	INSTITUTION & ORGANISATION	NOM & PRENOM	EMAIL & PHONE CONTACTE
REPRESENTANT DE L'ETAT	Chef District	RAMBOHANGINOMENJANAHARY Mamy Taiana Félicia	034 05 019 35 ou vonjymananda@gmail.com,
	OMC		
REPRESENTANT TECHNIQUE	DRAEP/SRPA/CSP	RASOLONDRAIBE Antonie Florentin	034 20 070 29/florentin.antonie@gmail.com
	DREDD	Mr Cheban	saoly_cheban@yahoo.fr
INSTITUT DE RECHERCHE	IH.SM	MAHAFINA Jamal Angelo	mahafinal@yahoo.fr /032 04 194 99
	IRD	Marc LEOPOLD	marc.leopold@ird.fr / 034 95 693 51
ONG/ORGANISME RATTACHE A L'ETAT	BV	AUGUSTAVE Lovasoa Cédrique	lovasoa@blueventures.org / 032 07 340 61
	WCS	RAMANANJATOVO Francisco	framananjatovo@wcs.org / 032 11 990 01
	WWF	RAKOTONAIVO Lalaina	lrakotonaivo@wwf.mg
	RD	EMMA Gibon	emma@reefdoctor.org /033 07 914 88
	MNP		
OPERATEUR ECONOMIQUE	COPEFRITO	L. Antoine	antoine@copefrito.com / 034 35 699 87
	MUREX	Tolinirina Veromanitriaina Sandrine	manitra.murex@gmail.com / 034 74 956 51
	BLUE OCEAN	R. Jean Barnabé	034 96 211 57/032 20 902 66
	NEMACO	ANDRIANTIANA H Rahelinirina	nirina@nemaco.org
SOCIETE CIVILE	SANSAFA	RAJAONARISON Dany	dany@copefrito.com ou danytoliara@gmail.com/034 35 325 74
	MIHARI	RAVELOMANANA Herizo Emmanuel	herizo@mihari-network.org / 032 02 340 22
	RENAFEP	Virginie Gorette	ratiaray.virginie@gmail.com / 032 04 098 82
ASSOCIATION DES MAIRES DU LITTORAL		MAHATSENGA Flario /Iadanako RATOVOMANANTSOA	032 42 823 69/032 50 823 28

Annexe 6 : Liste des participants



FICHE DE PRESENCE

Date : 15 Décembre 2020
 Lieux : Hôtel Amazone/ Toliara
 Objet : ATELIER DE MISE EN PLACE DU PLAN DE GESTION DE LA PÊCHE AUX POULPES (Octopus cyanea) DANS LA RÉGION SUD-OUEST DE MADAGASCAR

N°	NOM et Prénom	Responsabilité	Contact	Signature
1	ANDRIAMARO JOVIN Thomas C.	D'Ampanjy	0341973600	
2	RAVAOMALALA Ylandy	Secrétaire DRPEP	03417-231 57	
3	LATA Sylvain	District Toliara I	0341640400	
4	RAHYOHANGINOHENS ANAHARY Namy Triana Felicia	DISTRICT TOL II	03405 01935	
5	RAKOJILAHY Catherine	Préfecture	0348312439	
6	MOISA Romain	Sc/Region	0590428374	
7	ZOLIMO Jean François	MAIRE MANOMBO. SUD	0349256864	
8	RENDRIVITAKINA Georges	CSP /SRPEP	0340360993	
9	Mosesy Jean	Pdt TENDRAGE	032-02.00102	
10	MAMONJY Albert, Jean Jacques	MAIRE Befandry	0302244637	
11	MERESONY Jean Rodon	Maire de R/Manombo	034 8788064	
12	EALITELINE	Maire CR/Andohahelo	0346643206	
13	ENIDASSON Adolphe	Adj. Maire Nombé	0343969503	
14	RICHARD Badoualy	Président IMA Vekivivaka	0327880860	
15	Raharimala Rocksana	TRESORIERE RENAFEP.MADA	034.1163854	
16	RANTSOAVINA Florentia Dénié	SANSATA	0344687718	
17	Raheridiana Marcellin	Maire CR/Andohahelo	0342783585	
18	BONIFACE	Maire CR/Andohahelo	032 218 51587 034 77 926 55	
19	NOELY	Amex Interdét	0347092654	
20	Veomanitra	meurex Int	0347435551	

N°	NOM et Prénom	Responsabilité	Contact	Signature
1	GIBBONS Emma	TALE REEF DOCTOR		
2	RANAIVOMANANA H. Sandha	Analyste des données	Sandha_ranaivomanana@gmail.com	
3	R. Jean Baptiste	IRB - Tolara Blue Ocean	0349621157	
4	Johannou Melau Feanoreu	Filoha TAHOSON	0326384309 0326315588	
5	JULIEN Ferdinand	FILoha LEFETSE BEHELOKE	0244293053	
6	EDI HENRIEM	FILoha ALIBITAKE	0247960130	
7	EMOANTRA Hermany	Président MIHARI	0341317735	
8	GOLORY MURSTIM	MIHARI FHOHA IKONITY	0343412802	
9	E. Starlin	LMMA LAMERANO		
10	Tahiry Ranaivosoa	WWF-MELO	0744985065	
11	RAKOTO NAINO Joliana	WWF-SEFO	0344980584	
12	RAKINBARY Rini	WWF	0346047572	
13	ESOAMASY Simberaza	CGP - Ampango Antananarivo c/R Antsaha	0343236800	
14	GILDAS RALINDISO	LMMA ANBOHIBOHA	0344829750	
15	Jean Meg	Blue Ventury	0321194013	
16	STEFAN Ellacellin	V.C. Président, Manjahoake	0325386820 03464332 0341866495	
17	RAVOLOLOVSONAHARY Maudie	Juriste	03204281941	
18	IANY VEARAFE Manuison Fabien	CS. MNP Nanyte Antsaha	0344681120	
19	JEAN LOUIS Jean	c/R Beheloa Maurice	0344742072	
20	Bannokeza Souvenir	LMMA FIMIHARA	0326019834	

N°	NOM et Prénom	Responsabilité	Contact	Signature
1	DRESY Lovasoa	Sonim Fichiers officier	084 07 80340	
2	Ramahery Volanirina	Directeur NEMACO	03449 80358	
3	BEBE JEAN	WCS	03245 90799	
4	RAMANANJATOVO Francisco	WCS Dirceab	0381199001	
5	RATVOMANANTOISON IADANIKO	Commune Urbaine TOLIAKOA	0250 82328	
6	PASOLONDRAPHE Atonic	Chf SRPA/DRAEP	034 20 07029	
7	FILIA	L MHA Natohina Jefplotse	034 11 15589	
8	MAHAVONJISOA	L MHA Niare nisa ANDOHARO	03488 56183	
9	TAHINDRATA Gilde Bertrand	Directeur Regional BLUEVENTURES	gilde@blueventures.org 032 11 12924	
10	LEOPOLD Marc	(ND)	034 95 69357	
11	LEONARD Anlaire	COPEFRITO	03435 69987 032 11 12924	
12	RAVANONJON Ravaka	WCS	032 11 94012	
13	FAKOTOHARITRALALA Sophie	WCS	032 11 99006	
14	RAZAFINDRANISOA Christelle	WCS	034 61 44262	Triango
15	VOAJANAHARY Toky Niimamy	WCS	032 25 260 02	
16	Dickier RAZILY	Blue Ventures	034 20 24044	
17	Henrizo Samuel	Blue Ventures	032 11 34037	
18	RANDRIASARA Rocky	IA.SM-IRD	034 68 27995	
19	RAMAHAVELO Jean Luc	Blue Ventures	032 07 36001	
20	LOVANA GEDRIQUE A	BV		

N°	NOM et Prénom	Responsabilité	Contact	Signature
1	DIMBY	Président Soaniste	032 4113610	
2	MAHAISENGA Raniot	Maître TARIPOLY	032 4282365	
3	ONDRIATSOA F. J	MPITANTROPAINA	034 88 446 24	
4	R-Julien Philmon	MPitantsoraten Fibola LHMMA	034 7193574	
5	Edmond Zoso			
6	Laubien Augustin	LHMA Andomobe		
7	ALEXIS Jean Romain	L M M A BESAMBAY	034 47 769 48	
8	RAOEL	CMMA Kasapari		
9	ZAFELY Bonaventure	LHMA Ampianbaza	034 55 426 57	
10	Tolote MANITA	A.C. FISHAWA	032 07 340 72	
11	SOLONSIMBY A. Rachel	ZV. Staf	232 07 340 81	
12	FANINTONA Gautier	1994/1ère BELALANZA	034 4331169	
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				

Annexe 07 : Photos

(Photo credits : Mami Ulrich Randria)







